

CONSEIL MUNICIPAL - COMPTE RENDU SOMMAIRE

Séance du Lundi 19 juin 2017 à 20 h 30

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal approuve l'ajout de 1 point à l'ordre du jour, à savoir motion de soutien de La Loi NOTRe.

1. Révision des loyers communaux

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que les loyers communaux sont révisables chaque année au 1^{er} juin. L'indice de révision des loyers pour l'année 2017 est fixé à 1,0051. Il rappelle aussi qu'une participation forfaitaire mensuelle pour le chauffage est réglée par les locataires.

✚ Délibération adoptée à l'unanimité

2. Avenants Marchés Publics

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de passer des avenants dans le cadre des marchés publics :

→ Vestiaires du Foot :

Electricité : + 1 835.00 € HT

Menuiserie : + 2489.38 € HT

→ Hall des Sports :

Gros œuvre / cloisons / Carrelages : + 1 305.00 € HT

✚ Délibération adoptée à l'unanimité

3. Décisions modificatives

→ Budget Communal :

Section de fonctionnement : Dépenses / Recettes + 31 000 €

Section d'investissement : Dépenses / Recettes : + 120 000 €

✚ Délibération adoptée à l'unanimité

→ Budget assainissement :

Section de fonctionnement : Dépenses / Recettes + 16 300 €

Section d'investissement : Dépenses / Recettes : + 10 000 €

✚ Délibération adoptée à l'unanimité

4. Subventions aux associations

Lecture est donnée aux membres du conseil municipal des montants de subventions attribués aux 38 associations par la commission des sports pour l'année 2017 pour un montant total de 15 535.00 €.

- Question de Madame Saugey : Comment sont allouées les sommes aux associations ?

Réponse de Monsieur le Maire : Les sommes allouées sont définies sur présentation de la commission des sports.

✚ Délibération adoptée à la majorité moins 4 voix

Toutes les délibérations suivantes ont été adoptées à l'unanimité.

5. Demande de subventions-Tennis Couverts

Dans la continuité de la délibération du 20/12/2016, un dossier de demande de subvention sera demandé au Conseil Départemental, à la Région et à l'Etat dans le cadre de la DETR.

6. Subvention DETR- Dématérialisation des démarches administratives

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le ministère de l'Aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales souhaite accompagner la dématérialisation des démarches administratives. Dans ce cadre, une subvention est accordée afin de financer la constitution d'espaces numériques permettant aux usagers d'accéder en mairie aux télé-procédures, notamment pour les demandes de cartes d'identité et de passeport.

7. Participation CCCND

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que dans le cadre du transfert des compétences, la CCCND reprend la gestion de la pépinière d'entreprise que la commune a construite en 2014. A ce titre, les sommes engagées par la commune depuis le 1^{er} janvier 2017 doivent être rétrocédées par la CCCND à notre profit pour un montant de 35 310.48 € TTC.

8. Diagnostic Eclairage Public

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal que le SEDI développe un programme expérimental de diagnostic Eclairage public qui a pour but d'établir un état des lieux du patrimoine (points lumineux, armoires de commande...).

Le SEDI prend en charge 60 % du financement de cette opération. La commune assumera la part non financée par le SEDI, à laquelle s'ajouteront les frais de maîtrise d'ouvrage.

9. Travaux sur Réseau d'Eclairage Public- Avenue des Bruyères

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à 20 625.00 € pour une contribution communale de 14 732 € pour les investissements et une participation aux frais du SEDI de 688 €

10. Enfouissement du Réseau BT-Rue des Etangs

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à 107 127 € pour une contribution communale de 68 017 € pour les investissements

11. Réseau d'initiative public Très Haut Débit-Projet de conventionnement

Monsieur le Maire explique que le Conseil Départemental de l'Isère s'est engagé, à travers la constitution d'un réseau d'initiative publique très haut débit (RIP THD) à rendre raccordable à la fibre optique la totalité des territoires isérois sur lesquels les opérateurs privés de télécommunications n'interviennent pas.

Il convient donc de mettre la parcelle, section 380144000 ZA numéro 0054 route de Bourgoin pour une emprise de 241 m², à disposition du Département.

12. Rétrocession de terrains-Passage Assainissement

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que, dans le cadre du programme "Les Jardins de Medis", il avait été convenu de rétrocéder une partie des parcelles grevées par le passage de l'assainissement et permettre ainsi l'entretien de ces terrains jouxtant la rue de l'Espérance et la création d'un passage piétonnier nord-sud débouchant dans la rue des Michaudières en échange d'une cession gratuite de terrain. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les documents nécessaires à cette réalisation et à procéder aux échanges fonciers.

13. Modification du règlement de la cantine et de la garderie

Il convient de rajouter une mention dans les règlements intérieurs des restaurants scolaires des écoles élémentaire et maternelle, de la garderie ainsi que des TAP concernant la prise de médicament à l'école.

14. Noms des rues

Monsieur Le Maire indique que pour des raisons de sécurité et pour répondre à la charte de la Poste, il convient de nommer les rues ou lieux de la commune qui n'ont pas encore de nom :

- Lotissement "Le Clos du Brescia" – Situé dans la rue des Bresses.
- Impasse du Château d'Eau – Situé rue de Comberousse
- Le Moulin – Situé sur le l'ancien site du Moulin de DIEMOZ
- Chemin des Biesses – Situé sur la route d'Heyrieux à côté des Fontaines

Questions diverses

- **Loi NOTRe - Motion de soutien à la proposition de la loi sénatoriale visant à maintenir les compétences eau et assainissement optionnelles pour les communautés de communes**